

Procès-verbal du conseil d'école de l'école La Soldanelle

Présents :

Enseignantes : Claire Boisguérin, Claire Nieszporek, Angélique Annereau, Anne-Marie Coffy et Karine Salaün.

Mairie : Laurence Bosseins (responsable vie scolaire) et Wiebke Silve (déléguée aux affaires scolaires).

Représentantes parents d'élèves : Thomas Potel, Julie Boetto, et Pauline Allard.

ATSEM : Cécile Bertrand et Nadège Nicol.

Excusés : Rachel Eyssautier (IEN) et Gilbert Boyer (DDEN).

Préambule :

Tour de table.

Résultats des élections : 5 parents d'élèves élus. Bonne participation : 69 %. Il faudra revoir l'information à donner aux parents car il y a 20 % de votants qui font des erreurs (ratures, un nom entouré..). La directrice propose une réunion avec les parents d'élèves élus pour modifier le courrier transmis aux familles.

1) Bilan de la rentrée scolaire.

Inspection : Mme Rachel Eyssautier, IEN remplace Mme Caré.

Rased : au complet (3 personnes). Ses missions sont portées sur le cycle 1(maternelle) et il y aura davantage d'observations puis de bilans avec les parents afin d'orienter les prises en charge nécessaires. Toutes les difficultés ne relèvent pas d'une prise en charge RASED et certaines demandent une aide extérieure.

Médecine scolaire : un médecin en temps plein est arrivé sur le secteur.

Ecole : 5 enseignantes, 4 ATSEM, du personnel de cantine vient en renfort le midi.

L'équipe des ATSEM est soutenue par une équipe d'entretien pour les communs et la salle de motricité.

Les effectifs élèves : 81 répartis dans 4 classes dont 3 classes à double niveaux. 1 enfant dans le champ du handicap dans chaque classe. Actuellement, 2 AESH dans 2 classes. 2 élèves n'ont pas encore d'aide.

La rentrée a été apaisée et agréable avec le retour des parents dans l'école. Le protocole sanitaire simplifie l'organisation de l'école.

Des familles absentes aux réunions de rentrée ; l'information est donnée le jour de la rentrée dans le cahier de liaison, il faudra penser à faire un rappel aux parents qui « oublient » cette réunion (affichage par les enseignantes sur la porte de la classe quelques jours avant?).

Les parents élus précisent que certains parents ne peuvent pas venir mais s'organisent pour avoir les informations auprès d'autres parents.

La réunion au mois de juin pour les futurs élèves de petite section est à maintenir, cela a permis aux parents de mieux appréhender cette rentrée.

2) Vote du règlement intérieur.

Envoi et lecture de l'actuel règlement intérieur en amont. Il n'y a pas de modifications envisagées.

Le règlement intérieur est soumis au vote. Il sera affiché sur le panneau extérieur et un mot sera collé aux parents dans les cahiers.

OUI	NON
8	0

Discussion des horaires de la pause méridienne. (11h50-13h40).

Sur proposition de l'équipe enseignante, les horaires de la pause méridienne sont discutées car les matinées restent trop longues en maternelle. Le sujet reste épineux et il est décidé de reporter ce sujet, l'idéal serait de finir à 11h30. Le sujet de la collation revient également, 8 ou 10 familles ayant souligné que celle-ci permettrait aux enfants de s'alimenter lorsqu'ils n'ont pas petit déjeuner avant leur arrivée à l'école.

3) Coopérative scolaire.

A ce jour, le compte de l'école s'élève à 10 760 euros. Il faut ajouter à cela un versement de l'ancienne APE la Soldanelle qui a été dissoute pour fusionner avec l'APE Cézanne. L'APE a souhaité faire don à l'école de la somme restante sur le compte : 1700 euros. L'équipe enseignante remercie l'APE et a décidé de répartir cette somme dans les classes afin que les élèves en bénéficient directement par l'achat de grands jeux, petits jeux ou petit matériel. Un mot sera collé dans les cahiers prochainement.

L'école a reçu les dons des familles et ceux-ci s'élèvent à 1600 euros.

Les dépenses justes passées ou prévues à ce jour sont :

- la cotisation OCCE (300 euros).
- Le conte d'Anne Lopez pour PS et PS/MS : 360 euros.
- sortie plan d'eau PS : 60 euros (transport).
- abonnements Ecole des loisirs pour les classes : 100 euros.
- dispositif « Ecole et cinéma » : 3 films dans l'année à raison de 2,50 ou 3,50 euros par élève soit 760 euros pour l'année pour toute l'école.
- le spectacle de Noël le lundi 5 décembre : 7,50 euros par élève.
- représentation au théâtre La Passerelle pour MS/GS1 au mois de mars : environ 5 euros plus le transport.

4) Bilan des exercices de sécurité.

L'exercice incendie le vendredi 23 septembre à 10h10 :

La temps pour évacuer toutes les personnes : 1'25 ". Les enfants étaient prévenus. Pour le prochain exercice, personne ne sera prévenu. La zone de rassemblement éloignée de l'école si besoin : place Saint Marcellin.

L'exercice alerte intrusion le 13 octobre à 8h45 :

L'école dispose depuis la rentrée d'un nouveau système plus adéquat : une alerte entendue et une diffusion d'informations par le biais de téléphones portables.

C'est le test de la situation « s'échapper » qui a été fait. Les sorties prises par les élèves étaient les moins exposées et les plus proches. Il avait été décidé par l'équipe enseignante que les enfants ne se dirigeraient pas vers les points de rassemblements éloignés mais ceux-ci ont été rappelés aux personnels.

Les points à améliorer : le silence dans le déplacement. La rapidité à rechercher.

5) Présentation des projets de l'année.

Le dispositif PHARE : présentation du plan de prévention des violences et du harcèlement. L'équipe rappelle qu'elle est vigilante mais qu'elle n'a jamais connu à ce jour de harcèlement entre enfants d'âge maternelle. Le Vivre Ensemble est vécu tous les jours par de multiples situations.

Le plan Maths : l'équipe enseignante sera en formation mathématiques toute l'année. Elle sera formée au matériel qui arrivera courant janvier : écran/ tablettes apple, robots.

Les activités physiques :

- Le projet « Savoir rouler » (programme national) :

Le bilan est très positif en terme de progression des apprentissages. Les séances préparées par le prestataire « Roule pas perso » étaient construites, les élèves ont progressé et beaucoup apprécié les séances. Les animateurs remercient les parents qui ont accepté d'amener les vélos. Sans cette coopération, le projet ne peut pas fonctionner. Un livret pédagogique a été prévu du CP au CM2 et un feuillet pour les maternelles a été conçu et sera glissé dans le livret. L'équipe remercie la mairie pour la mise en place de ce projet et les investissements réalisés : achat de vélos, de casques et paiement des animateurs Brevet d'État.M. Lavour pense qu'il faudrait racheter un vélo de 14 pouces.

Ce projet s'inscrit dans un vaste programme de la ville qui cherche à améliorer la circulation en ville (enquêtes de circulation et projet MOBY).

- Le projet « Savoir nager en sécurité » :

3 classes se rendront à la piscine :

PS/MS : du 30 mai au 23 juin. Lundi et jeudi de 10h à 11h

MS/GS1 : du 11 avril au 26 mai. Mardi de 9h à 10h et vendredi de 15h à 16h.

MS/GS2 : du 30 mai au 23 juin. Lundi de 9h à 10h et jeudi de 15h à 16h.

Des livrets ont été préparés et seront présentés par la com com aux enfants avant le début des séances. Ce livret permettra un suivi des compétences jusqu'au collège.

Les demandes d'agrément devront partir 1 mois avant le début de l'activité, les parents seront sollicités et les enseignantes remercient par avance les accompagnateurs, essentiels pour le maintien de ces séances.

- Le stade : en période 1 et 5 pour les MS/GS 1 et 2.

- Le dojo : en période 2 pour les MS/GS 1 et 2.

- La grimpe : en période 5 pour les classes de PS (jeudi) et PS/MS (mardi).

Le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) :

Le projet musique :

Adeline Crestia, dumiste, intervient le mardi matin pour toutes les classes de l'école. Le projet a été validé en fin d'année dernière. Le travail mené en chorale sera présenté le mardi 13 décembre à 16h30 devant les parents (lieu et organisation à définir).

Convention avec l'association « Lire et faire lire » :

« Lire et faire lire » est une association de retraités qui animent des lectures aux enfants (classes/bibliothèques, centre de loisirs...). L'association intervient à la bibliothèque et en classe pour les PS selon un planning établi à l'année, toujours le mardi matin.

Le dispositif « Ecole et cinéma » :

- lundi 21 novembre : « Petites Zescapades ».
- mardi 10 janvier : « A la découverte du monde ».
- vendredi 26 mai : « La chasse à l'ours ».

Le théâtre pour 1 classe :

La classe de MS/GS 1 se rendra au théâtre La Passerelle.

2 ou 3 spectacles pour tous les élèves de l'école dans l'année:

- Spectacle de Noël
- Recherche en cours

6) Questions diverses.

La directrice fera le point sur les travaux au prochain conseil d'école mais elle indique que tout ce qui a été demandé avant les vacances d'été a été réalisé. Durant les vacances de la Toussaint, l'équipe enseignante demande que soit étudié le problème du réglage des radiateurs à l'étage et en salle de motricité.

Mme Silve annonce par ailleurs qu'un bilan énergétique est actuellement mené sur la commune.

Les parents d'élèves élus signalent que des parents ont souvent des questions relatives au menu du restaurant scolaire. Mme Silve invite les parents à s'adresser directement à La Vie scolaire d'Embrun. Mme Silve reçoit sur rdv et cela permet de ne pas attendre le prochain conseil d'école.

Le prochain conseil d'école se tiendra le lundi 13 mars à 17h00.

Fin de la séance : 19h45

La directrice, Karine Salaün



La mairie, Wiebke Silve

